sections ? A coup sûr, c'est mal comprendre le gouvernement représentatif que de croire qu'un député, fût-il l'homme le plus éclairé du monde, ait rempli ses devoirs et le vœu de la nation, quand il a présenté ses observations dans la correspondance officieuse de la chambre avec le gouvernement. Un tel système conduirait à d'étranges conséquences.

Sous tous les autres rapports, la réclamation de M. Tinant est étrangère à l'article du n° 56 du journal. Nous rendons parfaitement justice aux talens, à l'indépendance du caractère, aux hautes qualités qui le distinguent ; nous pensons même que la députation du Grand-Duché aux états-généraux doit se compléter par l'accession de M. Tinant dans son sein, et nous désirons ardemment sa réélection ; mais nous ne persistons pas moins à croire aussi que la génération nouvelle ne manque pas d'hommes capables, en tout point, de répondre dignement à l'attente du peuple, et qu'à cet égard la voix publique sanctionne notre manière de voir.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Adjudication de la construction d'une nouvelle Église, dans la commune de Bous, canton de Remich, dont les frais de construction sont évalués au devis estimatif à 10,420 *florins* 20 *cents.*

Sous l'approbation ultérieure de la Députation des États du Grand-Duché de Luxembourg, il sera procédé, lundi 11 août prochain, vers les dix heures du matin, par l'administration communale de Bous, au domicile du Bourgmestre de ladite commune, résidant à Erpeldange, à l'adjudication au rabais, de la construction d'une nouvelle église dans la commune de Bous, sur soumission énonçant clairement le rabais à tant pour cent, sur le prix porté au devis estimatif, approuvé par le ministre de l'intérieur et du waterstaat, le 28 septembre 1820.

Les cahier des charges, devis estimatif et plan sont déposés au bureau du sieur Clement, secrétaire de ladite commune, résidant à Remich, où les amateurs pourront en prendre connaissance.

Les soumissions seront reçues par le bourgmestre de ladite commune jusqu'au moment de l'adjudication.

Erpeldange, le 19 juillet 1828.

L'administration communale, Jean JUNG, président.
Par l'administration, CLEMENT, secrétaire.

Versteigerung einer neuen, in Bous, Canton Remich, zu erbauenden Kirche, wovon die Erbauungs-Kosten im Bauanschlag auf 10,420 Fl. 20 Cts. abgeschätzt sind.

Es wird, unter fernerer Genehmigung der deputirten Stände des Groß-Herzogthums Lützemburg, Montags, 11ten nächstkünftigen Monats August, gegen 10 Uhr des Morgens, durch die Verwaltung der Gemeinde von Bous, im Wohnsitz des Bürgermeisters zu Erpeldingen, zur Versteigerung zum Nutzen des Wenigstnehmenden, auf dem Weg der Summission, welche den Nachlaß zu soviel procent von der, in dem durch den Minister des Innern und des Waterstaats am 28 September 1820 genehmigten Bauanschlag eingerückten Hauptsumme anzeige, der Erbauung einer neuen Kirche in der Gemeinde Bous geschritten werden.

Das Beschwerdenheft, Bauanschlag und Plan sind in dem Büreau des Herrn Clement, Sekretär gemeldter Gemeinde, wohnhaft zu Remich, hinterlegt, allwo die Liebhaber Kenntniß davon nehmen können.

Die Summissionen werden durch den Bürgermeister gemeldter Gemeinde bis auf den Augenblick der Versteigerung angenommen.

Erpeldingen, den 19 Julius 1828.

Die Verwaltung der Gemeinde, Johannes Jung, Präsident.
Durch die Verwaltung, Clement, Sekretär.

Syndicat d'amortissement.

Il sera procédé, par le ministère de Me Kneip, nôtaire royal à Luxembourg, à l'hôtel de M. Deitz, *le lundi quatre août* 1828, à dix heures du matin, à la vente publique, 1° de bois domaniaux dépendant de la maîtrise des forêts à Luxembourg, et 2° de biens domaniaux dépendant de l'agence des domaines audit Luxembourg.

La description de ces bois et biens se trouve dans les catalogues nos 1 et 26, que l'on peut se procurer à raison de 10 et 35 cents, chez le maître des forêts, à Luxembourg, et chez les agens du domaine à Luxembourg, Diekirch, Neuf-Château, Marche, Dinant, Namur, Liége, Huy et Maestricht.

A Liége, le 5 juillet 1828.

L'Administrateur des domaines du cinquième ressort,
Ferdinand DEL-MARMOL.

A vendre de gré-à-gré avec facilité de paiement.

La BELLE TERRE ci-devant seigneurie de Magery en un gazon, située en la commune de Tilliet, canton de Sibret, duché de Luxembg.

Consistant en un Château avec cour spacieuse, chapelle, trois pavillons, habitation pour fermier et autres bâtimens d'exploitation, le tout bâti en pierres et couvert en ardoises, la contenance des terres, prés, bois, parcour et étangs au milieu desquels se trouvent les bâtimens, est de deux cent septante-quatre bonniers, mesure des Pays-Bas ; ce beau domaine est situé dans le vallon le plus agréable, ayant vue sur la nouvelle route de Namur à Luxembourg, à une lieue et demie de Bastogne, trois lieues et demie de St-Hubert, quatorze de Luxembourg et seize de Namur, à portée des mines et du nouveau canal, ainsi que des grandes routes de l'Allemagne et de la France ; il offre par sa position l'avantage d'y faire tous établissemens de commerce et d'industrie, et a l'agrément de la plus belle chasse ; elle réunit des fontaines, ruisseaux et rivières coulant au pied du château, qui sont très-poissonneuses.

S'adresser, pour les prix et conditions, à la propriétaire, la dame Verhagen, née De Bienne, au château de Magery, à la dame veuve De Bienne, à Basse-Wavre, et au notaire J. J. Waersagers, à Bruxelles, rue de la Paille, n° 1170.

Bekanntmachung des Königlichen Handelsgerichts zu Trier.

Diejenigen, welche Ansprüche an die Masse des dahier im Jahre 1811 fallirten Tuchfabrikanten, Martin Pascal Lion, zu haben glauben, werden andurch aufgefordert, innerhalb zwei Monaten à dato, ihre Ansprüche durch glaubhafte Urkunden nachzuweisen, indem nach Umfluß dieser Zeit die Masse vertheilt, und den Gläubigern, welche sich legitimirt haben, angewiesen werden soll, ohne alle spätere Reklamationen zu berücksichtigen.

Man hat sich dieserhalb an das Secretariat des hiesigen Gerichts, entweder persönlich oder durch portofreie Briefe zu verwenden, wo auch eine Uebersicht über die Lage des Falliments eingesehen werden kann. Trier, den 8ten July 1828.

Aus Auftrag,
Der Com.-Gerichtsschreiber, N. J. Hoetmuth.

Vente d'un corps de ferme près Bastogne.

Lundi, 1er septembre 1828, à huit heures du matin, il sera procédé à la vente par adjudication publique, par autorité de justice et en présence de M. le juge-de-paix du canton de Bastogne, d'un corps de ferme situé au village de Bizory, à une demi-lieue de Bastogne, et à portée du nouveau canal, appartenant par indivis aux époux Derousseau, demeurant à Neffe, et aux enfans délaissés par M. Schemen, vivant juge-de-paix à Houffalise ; il consiste en un vaste bâtiment contenant corps-de-logis et écuries ; quinze bonniers de prairies, vingt-trois bonniers de champs labourables, soixante bonniers de terre sartable. On traitera de gré à gré pour les bois qui en dépendent.

Les amateurs peuvent s'adresser à Me Collignon, notaire à Bastogne, pour avoir connaissance du domaine et des conditions de la vente.

Les créanciers de la faillite de Bernard Baustert, de cette ville, sont invités à se présenter le 30 du courant, deux heures de relevée, à la chambre du conseil du tribunal de première instance, 2e section, devant M. le juge-commissaire de ladite faillite, pour y être procédé à la vérification des créances.

Les débiteurs de la même faillite sont invités à se libérer dans la quinzaine entre les mains du soussigné, faute de quoi ils y seront contraints par les voies judiciaires.

Luxembourg, le 21 juillet 1828.

Le Syndic provisoire, TESCH, avoué.

L'entreposeur et receveur à Luxembourg vendra publiquement, vendredi, 25 juillet 1828, à deux heures après midi, une partie de vin détérioré en cercles, et environ quarante rasières farine de méteil.

Luxembourg, le 21 juillet 1828. DARLON.

Le sieur Médinger, ébéniste à Luxembourg, a l'honneur de prévenir le public qu'il quittera cette ville le 15 août prochain ; les personnes qui auraient des réclamations à lui faire devront s'adresser à lui avant cette époque.

Il regrette en même tems toutes les personnes qui l'ont honoré de leur confiance.

Le 28 du courant, il fera une vente de meubles et d'autres objets dignes de l'admiration des connaisseurs. Cette vente aura lieu à son domicile, place d'Armes, n° 419.

Le tirage de la grande loterie de KAHL aura lieu irrévocablement le 15 décembre prochain ; on peut encore se procurer des actions à raison de 10 fl. 75 c. chez M. Godchaux, fils, Grand'rue, à Luxembourg.

Un jeune homme, français, âgé de 24 ans, ayant fait d'excellentes études, en état d'enseigner le grec, le latin, le français, l'histoire, la géographie, le calcul et la musique vocale, désire être placé comme précepteur dans une maison particulière, ou trouver de l'emploi dans un bureau. On donnera les renseignemens nécessaires au bureau du journal.

A LOUER pour entrer en jouissance de suite un beau quartier composé de six appartemens avec cuisine, cave et grenier, et au besoin avec remise et écurie. Maison Cary, Marché aux Fruits, n° 494.

Luxembourg, le 22 juillet 1828. Alexandre CARY.

PETITE MAISON A LOUER, située rue de Louvigny, n° 432, appartenant à M. et à Mme Hartung ; elle est vacante et peut être occupée immédiatement par un locataire.

S'adresser au bureau de cette feuille pour avoir connaissance du prix du loyer.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.